

LES RAPPORTS ANTONYMIQUES DES CHAMPS CONCEPTUELS DE LA BEAUTÉ ET DE LA LAIDEUR EN FRANÇAIS MODERNE

JURAJ OCHTINSKÝ

I.

Cette dernière décennie, en dépit de certaines différences plus ou moins importantes dans la conception des linguistes, la recherche lexicologique consacrée à la question de la structure a conduit à une évolution qui, dans sa phase actuelle, dénote une certaine concordance d'avis en ce qui concerne plusieurs problèmes essentiels.

Ainsi, d'une façon générale, on constate que l'unité fondamentale de recherche est le champ linguistique; que ce champ se révèle être une structure linguistique grâce aux oppositions distinctives. C'est pourquoi considère que l'opposition fonctionnelle est un moyen de base (le moyen principal) de la méthode de la recherche.

On reconnaît généralement aussi le caractère hiérarchisé de la structure: les termes utilisés pour désigner les traits distinctifs aux différents niveaux de la hiérarchie importent relativement peu.

Les résultats auxquels on a abouti jusqu'ici permettent d'espérer que l'on fera un jour l'exploration et la description de ce domaine inconnu, malgré les multiples difficultés et problèmes qui y font aujourd'hui obstacle. Pour parvenir à une synthèse effective, il est encore nécessaire d'étudier minutieusement toute une série de points de détail.

Nous consacrerons la présente étude à la question de l'antonymie des champs conceptuels de la beauté et de la laideur en français moderne. Il s'agit donc de mettre en évidence deux champs de large envergure, en tant qu'unités fondamentales de recherche, qui englobent chacun plusieurs dizaines d'unités lexicales. La question qui se pose est de savoir si l'on peut mettre en opposition deux unités relativement amples; ensuite, quel est le caractère de leurs rapports.

II.

Tâchons tout d'abord de voir s'il est possible d'étudier les rapports antonymiques de deux champs conceptuels considérés dans leur totalité, surtout quand il s'agit de champs qui comprennent un nombre considérable de membres. Nous nous efforcerons donc de voir si l'on peut étudier, chacun en particulier, les champs de deux concepts, comme s'ils étaient des champs indépendants.

En ce qui concerne le „champ conceptuel“, nous nous permettrons d'adopter la définition qu'en donne M. Otto Ducháček: „L'ensemble des mots qui expriment un concept donné (c'est-à-dire les mots dans le contenu desquels ce concept figure soit sous la forme d'une dominante sémantique, soit comme

l'un des éléments notionnels complémentaires) forme une structure lexicale élémentaire que nous avons appelée *champ conceptuel*.¹

Deux objections ont été faites à l'encontre de cette définition. La première est de E. Coseriu qui reproche à l'auteur de n'étudier que la moitié du champ, sans opposer la beauté à la laideur.²

La seconde objection concerne la partie de la définition, selon laquelle au champ conceptuel appartiennent aussi les mots contenant „l'un des éléments notionnels complémentaires“: ceci, d'après l'avis de E. Geckeler, risque d'entraîner une hypertrophie démesurée du champ.³

De prime abord, la première objection semble être juste, surtout en raison de ce que l'opposition sur la base de l'antonymie est importante parce qu'elle fait partie de certaines sortes d'oppositions que Trubeckoj appelle „äquipollente Oppositionen.“⁴

Elle se justifie également du point de vue de la définition du „Wortfeld“ que Coseriu définit comme une unité lexicologique élémentaire, conformément aux besoins de sa méthode.

Mais, dès l'instant où l'on base la recherche sur une autre unité lexicologique, cette objection n'est plus du tout justifiée. Voici la définition du „Wortfeld“ de E. Coseriu:

„Ein Wortfeld ist in struktureller Hinsicht ein lexikalisches Paradigma, das durch die Aufteilung eines lexikalischen Inhaltskontinuums unter verschiedene in der Sprache als Wörter gegebene Einheiten entsteht, die durch einfache inhaltsunterscheidende Züge in unmittelbarer Opposition zueinander stehen.“⁵

H. Geckeler y ajoute, entre autres, ceci:

„Die Wortfelder sind nicht identisch mit Begriffsfeldern. Jedes Wortfeld ist ein Begriffsfeld, aber nicht jedes Begriffsfeld muß ein Wortfeld sein...“⁶

H. Geckeler, prenant pour point de départ la conception et la méthode de E. Coseriu, a fait une analyse très érudite du champ lexical des „Altersadjektive“ en français moderne. Dans cette analyse, ce sont les adjectifs âgé, ancien, antique, archaïque, frais, jeune, moderne, neuf, nouveau, récent, vieux⁷, qui constituent le centre du champ.

Tout en prenant en considération la remarque de H. Geckeler, selon lequel „Die Wortfelder sind keine Sachbereiche objektiver Art. Die unterscheidenden Züge, die für den Inhalt konstitutiv sind, brauchen nicht mit zur Identifizierung der bezeichneten ‚Sache‘ selbst zusammenfallen. Inhaltsunterscheidende Züge können dergestalt sein das sie in der außersprachlichen Realität als solcher gar nicht zu finden sind, z. B. im Falle von ‚schön‘ —

¹ O. Ducháček, *Le champ conceptuel de la beauté en français moderne*, Praha, SPN, 1960, p. 24.

² E. Coseriu, *Pour une sémantique diachronique structurale*. Travaux de linguistique et de littérature, Strasbourg, 1964, p. 155.

³ H. Geckeler, *Strukturelle Semantik und Wortfeldtheorie*, Wilhelm Fink Verlag, München, 1971, p. 174.

⁴ N. S. Trubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie*, p. 67.

⁵ E. Coseriu, *Lexikologische Solidaritäten*, p. 297.

⁶ H. Geckeler, *Strukturelle Semantik*, p. 250.

⁷ H. Geckeler, *Zur Wortfelddiskussion. Untersuchungen zur Gliederung des Wortfeldes*. Wilhelm Fink Verlag, München, 1971, p. 223.

— ‚häßlich‘, ‚bequem‘ — ‚unbequem‘...⁸, on trouve justifiée la question de savoir si le concept pour lequel le champ lexical en question est en même temps un champ conceptuel, si par ex. ‚jeune‘ et ‚vieux‘ ne sont pas des concepts distincts, autonomes et si les antonymes de cette catégorie peuvent appartenir au même champ conceptuel.

Pierre Monteil, dans son ouvrage ‚Beau et laid en latin‘,⁹ aborde l'étude des mots marquant la beauté et la laideur en connexité, et il justifie sa méthode comme suit:

„Le fait que nous usions conjointement de deux termes, ‚beauté‘, ‚laideur‘ ne doit point introduire en erreur: il s'agit bien, en fait, d'une seule classe, un rapport évident existant entre les deux notions. On ne saurait proprement parler de ‚contraires‘, mais de deux qualités qui s'excluent mutuellement. On peut dire d'un homme qu'il est ‚grand et maigre‘, mais dire qu'il est ‚beau et laid‘ serait aussi absurde que de le prétendre ‚grand et petit‘. Ce rapport d'exclusion réciproque (...) instaure entre les deux notions une solidarité (...), *beau* et *laid* constituent un couple indissociable dans l'expression des valeurs esthétiques. Les deux qualités se repèrent sur un axe commun de part et d'autre d'un point qui marque leur frontière commune.“¹⁰

Il convient de remarquer que Monteil ne parle pas des divers degrés d'une même qualité, mais de deux qualités qui s'excluent mutuellement; néanmoins, ces deux qualités appartiennent à la même classe notionnelle, elles se trouvent sur un seul et même axe de part et d'autre d'une ligne de démarcation absolument nette.

Pour ce qui est de ces deux concepts et de leurs rapports mutuels, il les désigne comme ‚solidaires‘, ce qui signifie qu'ils dépendent l'un de l'autre et qu'ils fonctionnent ensemble dans un processus, dans une action.

Pour élucider la question, revenons à la théorie des champs linguistiques de M. Otto Ducháček qui, à propos des champs conceptuels, écrit:

„Les champs conceptuels sont des ensembles lexicaux structurés, à valeur sémantique unitaire, comportant tout les mots qui impliquent un certain concept (par exemple ‚arbre‘ ou ‚courage‘), et peu importe si ce concept est la dominante sémantique ou seulement un des éléments notionnels complémentaires.“¹¹

Mme R. Ostrá exprime une idée semblable:

„Les mots se groupent en champs conceptuels sur la base d'une communauté de traits distinctifs d'identification.¹² (...) D'autre part, il y a des traits distinctifs que l'on ne trouve que chez certains mots du champ.“¹³

On peut donc dire que ce qui caractérise en priorité le champ conceptuel, c'est, d'une part, le trait distinctif (‚distinctif‘ par comparaison avec le concept ou le trait associant des mots qui appartiennent à un autre champ conceptuel), et, d'autre part, le fait que les mots associés dans le même champ conceptuel peuvent être mis en opposition grâce aux éléments complémentaires

⁸ H. Geckeler, *Strukturelle Semantik*, p. 199.

⁹ P. Monteil, *Beau et aid en latin, étude de vocabulaire*, Libr. Klincksieck, 1964.

¹⁰ *Ibid.*, p. 11—12.

¹¹ O. Ducháček, *Précis de sémantique française*, UJEP, Brno, 1967, p. 34.

¹² R. Ostrá, *Le champ conceptuel du travail dans les langues romanes*, *Etudes romanes de Brno*, v. III, UJEP, Brno, 1967, p. 70.

¹³ *Ibid.*, p. 72.

du contenu sémantique. C'est en cela que consiste le mode de fonctionnement du mot dans le cadre d'une unité structurale.

Avant d'aborder l'analyse des rapports antonymiques des deux champs conceptuels, il faut répondre à la question de savoir si les mots exprimant deux qualités qui s'excluent mutuellement peuvent appartenir au même champ conceptuel et si ce qui leur est commun peut être considéré comme un concept jouant le rôle organisateur d'un seul champ.

Sans qu'il soit besoin de citer des définitions du concept envisagé des points de vue philosophique et linguistique, il est, à notre avis, possible de dire que les antonymes expriment des notions indépendantes susceptibles de recevoir une définition exacte et qu'ils ne sont pas aptes à associer des mots dans le cadre d'un champ conceptuel.

Une telle conception des antonymes exclut leur mise en opposition dans le cadre d'un même champ conceptuel. Mais d'un autre côté, on peut trouver une opposition au degré supérieur de la hiérarchie des unités, au niveau de la „valeur esthétique“ qui est également considéré comme le subsysteme de la classe „valeur“.

Le champ conceptuel repose sur les rapports synonymiques existant entre les mots. On ne peut donc pas accepter l'assertion de H. Geckeler, selon laquelle „Jedes Wortfeld ist ein Begriffsfeld...“¹⁴

Le fait que le champ conceptuel se réduit à des rapports synonymiques — ou, du moins, basés sur une certaine parenté sémantique — permet de ne pas négliger les membres qui ne relèvent du contenu sémantique d'un champ donné que par un élément complémentaire. C'est pourquoi le champ reflète le caractère réel de la structure prenant appui sur la totalité des membres.

D'autre part, le champ ne s'étend pas au-delà d'une limite qui permet d'étudier la structure à l'aide de méthodes purement linguistiques.

III.

Pour cerner le champ conceptuel de la laideur, nous avons analysé du point de vue sémantique un certain nombre de mots que nous avons considérés comme faisant partie de notre champ. Des textes du XXe siècle de langue écrite et de langue parlée constituent le corpus dans lequel nous les avons choisis.

Pour ce qui est du champ conceptuel de la beauté, nous nous sommes servi de la monographie de M. Otto Ducháček: *Le champ conceptuel de la beauté*. Il n'y a rien à ajouter à son analyse approfondie, pleine de sensibilité, du vocabulaire esthétique.

Pour savoir si telle ou telle unité lexicale fait partie de nos champs, nous avons adopté comme critère essentiel la possibilité, pour le mot étudié, de se prêter à une évaluation *nettement esthétique*.

Voici quelques définitions de nos concepts:

Beau: „Qui fait éprouver une émotion esthétique.“
(Petit Robert, p. 155)

¹⁴ H. Geckeler, Strukturelle Semantik, p. 250.

Beau: „Qui éveille le sentiment esthétique.“
(Bénac, p. 94)

Laid: „Qui produit une impression désagréable en heurtant le sens esthétique ou qui, simplement, s'écarte de l'idée que l'on a de la beauté.“
(Petit Robert, p. 966)

Laid: „Qui n'est pas beau. Laid a uniquement rapport à l'esthétique.“
(Bénac, p. 526)

Ces définitions entraînent par ailleurs deux remarques restrictives:

1. Ne font pas partie des champs conceptuels de la beauté et de la laideur les mots ne touchant que le domaine moral. La „laideur morale“ n'exprime pas une évaluation esthétique, cette évaluation relève de l'éthique; les mots utilisés pour la désigner ne font donc pas partie du champ de la beauté. Ils appartiennent à un autre champ.

2. Il existe une autre catégorie de mots porteurs de la désignation d'une qualité relevant du beau ou du laid, par ex. *avorton*, *nabot*, *nain*, *rachitique*, *obèse*, *tordu*, *salope*, *souillon*, *ordure*, etc., mais leur contenu sémantique ne possède pas toujours l'élément permettant de remplir une fonction appréciative dans le domaine esthétique. Nos champs ne comprennent que les mots qui, de par leur contenu, sont destinés à apprécier les qualités de l'objet à évaluer.

Si, par exemple, le mot *gueuon* exprime couramment et pour toute la communauté linguistique — ou, du moins, pour sa majorité — la laideur d'une personne, ce mot, à cause de sa composante „laideur“, appartient au champ conceptuel de la laideur. Par contre, si *avorton* est porteur, entre autres qualités, de la laideur, il ne contient cependant pas d'élément sémantique appréciatif et, de ce fait, il n'appartient pas au champ de la laideur.

Les précisions citées ci-dessus permettent de limiter les deux champs et de réduire leurs membres à un nombre acceptable pour la recherche lexicologique.

Précisons encore que nous avons incorporé dans nos champs quatre catégories de mots considérées comme „lexématiques“: les adjectifs, les substantifs, les adverbes et les verbes.

Leurs définitions, ainsi que différents critères, permettent de situer 83 unités lexicales dans le champ de la laideur, 63 dans le champ de la beauté.

Les tableaux 1 et 2 présentent les membres de ces deux champs divisées en plusieurs groupes qui, à l'exception des centres des champs comprenant les membres non marqués du champ, s'organisent suivant des traits distinctifs caractérisant tous les membres de chacun des groupes. Les groupes G des deux champs comprennent les mots et les expressions métaphoriques qui se distinguent de ceux des autres groupes en ce qu'ils revêtent une expressivité sortant de l'ordinaire d'une part, et en ce qu'ils ont une distribution très réduite, de l'autre. Etant donné que les expressions métaphoriques, de même que les autres membres des champs, servent à une évaluation esthétique, elles aussi peuvent se révéler porteuses de traits distinctifs. Il convient néanmoins de remarquer que ces traits sont caractéristiques bien plutôt par le mode et le but de l'évaluation esthétique que par le caractère du composant de la beauté et de la laideur: le groupe des mots employés métaphoriquement dans le champ de la beauté représente la „valeur glorifiante“, celui des métaphores du champ de la laideur, la „valeur déshonorante.“

MEMBRES DU CHAMP CONCEPTUEL DE LA LAIDEUR CLASSÉS SELON LES TRAITS DISTINCTIFS

Catégories du mot	Centre du champ	A laideur repoussante	B laideur effrayante	C manque de sublime	D manque de grâce et d'esthétique	E déformé	F laideur oomique	G mots et expressions pris avec une valeur métaphorique
Adjectifs	laid moche mochard	hideux repoussant répugnant répulsif rebutant écoeurant dégoûtant nauséabond nauséux fétide	affreux atroce horrible effrayant effroyable épouvantable	vilain ignoble odieux	disgracieux disgracié ingrat déplaisant inesthétique lourd dégingandé hirsute deshonnête indécent malséant	monstrueux difforme informe contrefait mal fait maltourné mal foutu mal fichu rabougri ratatiné ridé	tarte toc tocard tokasse	
Substantifs	laideur le laid enlaidis- sement laideron laideronne mocherie mocheté	hideur répugnance		vilenie	disgrâce	monstre		guenon guenuche macaque magot, -te sapajou singe crapaud maritorne guenipe guenille marsouin pousere grande bringue repoussoir épouvantail
Adverbes	laidement	hideusement		vilainement				
Verbes	enlaidir amochoer	repousser répugner				défigurer		

MEMBRES DU CHAMP CONCEPTUEL DE LA BEAUTÉ CLASSÉS SELON LES TRAITS DISTINCTIFS								
Catégories du mot	Centre du champ	A Beauté attrayante	B Beauté engageante	C Sublime	D Grâce et esthétique	E Bien conformé	F	G Mots pris avec une valeur métaphorique
Adjectifs	beau joli bellot	charmant ravissant séduisant attirant attrayant	gentil mignon mignard féérique angélique	sublime superbe splendide magnifique divin céleste	gracieux enchanté plaisant esthétique élégant délicieux	bien fait bien pris bien taillé bien bâti bien conformé bien foutu bien fichu		
Substantifs	la beauté le beau jolieesse le joli embellissement un beau (= bel homme) une beauté (belle femme) enjolivement enjolivure	charme appas attraits	gentillesse mignardise le (la) mignon (-ne) minois	éclat	grâce vénusté agrément			Vénus Apollon Adonis déesse ange chérubin poésie
Adverbes	joliment bien		gentiment					
Verbes	embellir enjoliver	charmer						

Les membres du champ conceptuel de la laideur sont classés selon les traits distinctifs suivants:

— centre du champ, mots non marqués.

A: laideur repoussante

B: laideur effrayante

C: manque de sublime

D: manque de grâce et d'esthétique

E: déformation

F: laideur comique

G: mots et expressions métaphoriques

On peut constater que les traits distinctifs des groupes du champ de la laideur sont très expressifs: ils établissent une distinction très nette du caractère de la laideur immanente aux membres du groupe.

Au centre, tout est clair: le concept de la laideur domine dans le contenu de tous les membres.

Le caractère de la laideur repoussante et de la laideur effrayante est clairement différencié. Le manque du sublime se distingue suffisamment des autres sortes de la laideur. Le manque de la beauté dans le groupe D est indiqué par les préfixes privatifs *dis-*, *in-*, *dé-*, *mal-*. Les mots du groupe E expriment la laideur due à une certaine déformation. L'élément caractéristique des mots du groupe F est le comique. Le dernier groupe, celui des expressions métaphoriques, se distingue par une expressivité beaucoup plus grande de ses termes par rapport à ceux des autres groupes et par leur emploi qui reste restreint, comme nous l'avons déjà constaté.

Si nous prenons en considération le degré très élevé de la valeur distinctive des traits cités, nous constatons que la structure du champ conceptuel de la laideur — c'est-à-dire, notamment, les critères de classement de ses mots ainsi que les traits distinctifs de ses groupes — est susceptible de servir de base en vue de découvrir la structure du champ conceptuel de la beauté.

Nous partons du fait que, dans le cas de chacun des deux champs, il s'agit d'une évaluation esthétique; les critères sur lesquels s'appuie l'évaluation esthétique pourraient donc être identiques ou, du moins, sensiblement analogues.

Nous nous sommes donc efforcé de classer les membres du champ de la beauté en nous basant sur leur antonymie avec les traits distinctifs des groupes du champ de la laideur. Nous avons considéré ce procédé-là comme une méthode de recherche facilitant la découverte de la structure et non pas comme une intervention artificielle dans la structure du champ.

De cette façon, nous avons réparti les membres du champ de la beauté sur sept groupes (voir le tableau 2), selon les traits suivants:

— centre du champ, mots marqués

A: beauté attrayante

B: beauté engageante

C: sublime

D: grâce et esthétique

E: idée d'une bonne conformation

F:

G: mots et expressions métaphoriques

Avant de mettre en opposition les groupes correspondants des deux champs ainsi que leurs traits distinctifs, il faut procéder à une appréciation de la valeur fonctionnelle des traits distinctifs de la beauté. Il faut constater que la différence entre les traits mis en opposition n'est pas toujours aussi claire et aussi tangible que dans le cas du vocabulaire de la laideur.

Quant au centre, on peut le caractériser de la même façon que celui de la laideur.

L'idée de l'attraction est assez éloquente. Elle exprime une influence active exercée sur le sujet appréciateur. La nature des mots semble confirmer l'existence d'une idée d'activité dans leur contenu sémantique, car, dans la plupart des cas, il s'agit de participes présents adjectivés.

Dans le groupe B, l'expression de la „beauté engageante“ n'est pas aussi nette. Néanmoins, les notions du petit, du tendre ou du propre sont susceptibles de mettre suffisamment dans de bonnes dispositions le sujet appréciateur.

Les mots du groupe C, groupe du „sublime“, du „superbe“, mettent nettement en valeur ce qui, par son importance et son caractère, dépasse l'idée qu'on se fait habituellement de la beauté. Ce qui manque dans le contenu sémantique, à la différence du groupe B, c'est l'idée de l'attraction, de la douceur attirante. Au contraire, le luxe exagéré, la beauté magnifique, la beauté divine, tout cela contribue à donner une impression de froideur. Le trait distinctif remplit très bien sa fonction.

Il faut prêter une attention particulière aux mots du groupe D, dont le trait distinctif est „la grâce, l'esthétique“. Le doute, si les éléments complémentaires de ces mots diffèrent considérablement de ceux du groupe A, est justifié. On peut constater que les mots de ces deux groupes s'emploient très souvent comme des synonymes très proches (*gracieux: attrayant, charmant, gentil, mignon; délicieux: charmant, divin, etc.*).

Il y a toutefois deux éléments caractéristiques qui distinguent les mots de ce groupe:

1. A la différence du groupe A, les mots en question servent à exprimer des qualités passagères ou à caractériser des notions d'une durée passagère, par ex. un mouvement, un geste, une position, le style d'une activité, etc.

Exemples: „Dans ses gestes il y avait tant de grâce.“ (A. Gide) „Elle salua (...) avec une grâce qui redoubla l'attention du comte.“ (A. Dumas)
 „La grâce de l'enfance.“ (R. Rolland)
 „Elle dit avec un sourire délicieux.“ (R. Rolland)
 „Christophe éprouvait une joie délicieuse.“ (R. Rolland)

2. Tandis que les membres du groupe A expriment l'influence active exercée sur le sujet, l'élément complémentaire des mots du groupe D a un caractère passif: *enchanté* désigne originairement ce qui a été enchanté par quelqu'un, *gracieux* est ce qui a été paré de la grâce, *plaisant* est ce qui plaît à quelqu'un, *la vénusté* fait penser à la beauté de Vénus, etc. Le caractère passif des éléments est évident dans tous ces cas.

On se posera la question de savoir si le caractère passif des éléments du sens est suffisamment significatif pour pouvoir jouer le rôle de trait distinctif d'un groupe. Notre réponse est affirmative. Il faut toutefois ajouter que „actif“ et „passif“ fonctionnent dans la hiérarchie des traits à un niveau inférieur à celui des autres traits. Il en découle que la structure du champ de la beauté

ne coïncide pas exactement avec celle du champ de la laideur. Nous en verrons plusieurs preuves.

Le groupe E comprend des locutions adjectivales au trait distinctif de „bonne conformation“ qui désigne les rapports des proportions d'un corps à trois dimensions provoquant une impression de beauté. Les locutions se composent du participe passé d'un verbe désignant une activité qui sert au fonctionnement d'une matière, et de l'adverbe „bien“. Par le caractère de leur élément distinctif, ils diffèrent très nettement des membres des autres groupes.

Nous pensons que le groupe F n'a pas de représentants dans le champ de la beauté. Comme antonyme du trait „laideur comique“, M. Otto Ducháček nous a proposé celui de „beauté impressionnante“ avec les membres *magnifique, majestueux, superbe, splendide* et d'autres unités lexicales apparentées. Toutefois, nous les avons classés dans le groupe C car le trait distinctif de ce groupe qui est le „sublime“ nous semble mieux exprimer les particularités de leur contenu sémantique. L'absence du groupe F dans le champ conceptuel de la beauté témoigne à notre avis des différences remarquables existant entre les structures des deux champs.

Quant aux expressions métaphoriques, elles se distinguent également par leur expressivité et par un emploi restreint.

IV.

Nous croyons utile de présenter une brève récapitulation des avis adoptés par quelques chercheurs sur l'antonymie.

Définition du Larousse: „Antonyme = mot qui a un sens opposé à celui d'un autre: „laideur“ et „beauté“ sont des antonymes.“¹⁵

Paul Robert: Antonyme = mot qui, par le sens, s'oppose directement à un autre. *Chaud* et *froid* sont des antonymes.“¹⁶

Pauliny—Ružička—Štolc: „Quant aux opposites (antonymes), il s'agit de couples de mots dont les sens sont opposés l'un à l'autre et qui, souvent même, s'excluent; par ex.: vieux — nouveau, large — étroit, commencer — finir, apporter — emporter, amour — haine, hiver — été, jour — nuit, montagne — vallée. Beaucoup d'opposites ne sont pas opposés logiquement, selon leur sens, toutefois ils se manifestent comme tels dans la conscience linguistique.“¹⁷

Nous trouvons particulièrement significative l'opinion selon laquelle l'antonymie se manifeste quasi spontanément dans la conscience linguistique.

M. H. Geckeler constate que, par comparaison avec la synonymie, l'antonymie faisait l'objet de beaucoup moins d'études et que, dans la majorité des cas, on se contentait d'accentuer le contraste des qualités sans distinguer leurs rapports. Il cite A. de Vincenz qui parle des „paires antonymiques“ sans discuter de la notion de l'antonymie. Il trouve que la définition de Knoboch est plus différenciée: „Ein Antonym ist ein Wort, das zu einem anderen

1

¹⁵ Petit Larousse, Libr. Larousse, Paris, 1963, p. 52.

¹⁶ P. Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (Petit Robert), Société du Nouveau Littéré, Paris, 1967, p. 69.

¹⁷ E. Pauliny—J. Ružička—J. Štolc, Slovenská gramatika, SPN, Bratislava 1963, p. 131.

im kontradiktorischen (gerade — krumm), konträren (kommen — gehen) oder korrelativen (Bruder — Schwester) Gegensatz steht.¹⁸

L'opinion de J. Trier est également très intéressante: „Jedes ausgesprochene Wort läßt seinen Gegensinn anklingen.“ Et plus loin: „Die Geltung eines Wortes wird erst erkannt, wenn man sie gegen die Geltung der benachbarten und opponierenden Worte abgrenzt.“¹⁹

Ch. Bally distingue deux types d'antonymes: 1. les oppositions entre concepts s'excluant l'un l'autre (type: *chaleur* — *froid*); 2. des couples d'idées qui se correspondent habituellement, sans pour cela s'annuler (type: *droit* — *gauche*).²⁰

J. Lyons parle de trois „oppositeness of meaning“: complementarity (*single* — *married*, *male* — *female*) converseness (*husband* — *wife*) antonymy (*big* — *small*) qui admet les degrés de signification.²¹

Selon nous, aucun des classements que nous venons de voir n'exprime ce qui constitue l'essentiel en ce qui concerne le caractère de ces catégories d'antonymes. On classe simplement les antonymes, sans pour autant expliquer le principe de l'antonymie.

M. Otto Ducháček est conscient des difficultés qu'entraîne ce classement et il choisit une solution basée sur les éléments du contenu sémantique qui sont susceptibles de recevoir une définition exacte:

„Les antonymes sont les mots dont les contenus sémantiques entiers ou, du moins, les dominantes, sont nettement contraires.“²²

Puisque les contenus sémantiques sont „nettement contraires“ pour la conscience linguistique, on peut donc également considérer comme antonymes des couples de mots qui, logiquement, selon leur sens, n'entrent pas catégoriquement en opposition l'un avec l'autre. M. Otto Ducháček les appelle antonymes impropres (par ex.: *jour* — *nuit*, *nord* — *sud*, *terre* — *mer*, etc.). Les autres sont considérés comme antonymes propres (grammaticaux ou lexicaux).

On parle d'antonymes parfaits si l'une — au minimum — des acceptions d'un des mots en question est parfaitement opposée à l'une des acceptions de l'autre, par ex.: *veille* — *sommeil*, *veille* — *lendemain*.

Dans les cas où les mots ne sont contraires que par leurs dominantes sémantiques, on parlera d'antonymes approximatifs (les éléments complémentaires de ces mots ne sont pas contraires).²³

Au cours de notre analyse des antonymes, nous avons suivi la conception et le classement de M. Otto Ducháček que nous trouvons très logiques et, qui plus est, entièrement justifiés du point de vue scientifique.

* * *

Une fois constaté que les rapports entre les traits distinctifs des groupes correspondants des deux champs étudiés sont ceux de l'antonymie, nous

¹⁸ H. Geckeler, Strukturelle Semantik, p. 238.

¹⁹ Ibid., p. 239.

²⁰ Ibid., p. 240.

²¹ Ibid., p. 240—241.

²² O. Ducháček, Précis de sémantique française, p. 53.

²³ Ibid., p. 46—47.

pouvons poursuivre notre recherche en opposant des groupes de mots aux traits distinctifs antonymes.

Tableau 3

LE CENTRE DES CHAMPS

adjectifs :	laid moche mochard	beau joli
substantifs :	laideur mocheté le laid enlaidissement un ou une laideron = une laideronne	beauté joliesse le beau embellissement enjolivement enjolivure un beau („bel homme“) une beauté („belle femme“) une belle
adverbes :	laidement	joliment
verbes :	enlaidir amocher	embellir enjoliver

Puisque, dans notre groupe, les centres des champs avec les mots non marqués dont le contenu sémantique a pour dominante les concepts donnés entrent en opposition, les cas d'antonymie parfaite sont beaucoup plus nombreux que dans les autres groupes.

Pour les adjectifs, ce sont surtout les antonymes *laid* — *beau*, *laid* — *joli*, pour les substantifs: *laideur* — *beauté*, *laideur* — *joliesse*, *le laid* — *le beau*, *enlaidissement* — *embellissement*, *enlaidissement* — *enjolivement*, et pour les verbes: *enlaidir* — *embellir*, *enlaidir* — *enjoliver* qui peuvent être pris pour des antonymes parfaits.

L'analyse a montré que, en dehors des dominantes des mots *laidement* — *joliment*, même leurs éléments complémentaires sont antonymes. Ils peuvent donc être considérés comme antonymes parfaits ainsi que *laideron* — *beauté* („belle femme“).

Moche et ses composés occupent une place particulière. Ce sont des mots familiers ou argotiques qui ne sont pas usités dans la langue littéraire. On hésite donc à les considérer comme non marqués et appartenant au centre. N'oublions pas non plus que, dans la couche sociale où *moche* ainsi que ses composés et dérivés sont employés ayant successivement toutes les fonctions appréciatives de *laid*, l'évaluation esthétique présente certaines particularités et diffère plus ou moins des critères acceptés couramment. Par conséquent, ils peuvent être considérés comme marqués bien que leur contenu ne comprenne pas de traits spécificateurs proprement dits. Dans ce cas, on ne les rangera pas au centre du champ, mais seulement dans sa proximité.

A notre avis, *moche* n'a pas d'élément complémentaire sémantique: il n'est donc pas marqué du point de vue notionnel. Mais son emploi familier ou argotique n'admet pas de rapport antonymique parfait avec *beau* et *joli*.

C'est pourquoi, opposés aux membres du centre du champ de la beauté, *moche*, *mocheté*, etc. ne représentent qu'une antonymie approximative.

La mise en opposition des centres des deux champs nous donne donc 59 couples de mots, dont 12 peuvent être pris pour antonymes parfaits (dans le tableau, ils sont reliés par une ligne); dans les autres cas, les mots mis en opposition ne représentent qu'une antonymie approximative.

Tableau 4

GROUPE A

laideur repoussante — beauté attrayante

adjectifs:	hideux	charmant
	repoussant	ravissant
	répugnant	séduisant
	répulsif	attirant
	rebutant	attayant
	écoeurant	
	dégoûtant	
	nauséabond	
	nauséeux	
	fétide	
	substantifs:	laideur
répugnance		appas
		attraits
adverbes:	hideusement	
verbes:	repousser	
	répugner	charmer

Ce groupe comprend 58 couples de mots opposés. L'antonymie est claire pour les adjectifs *repoussant* — *attrayant*: les dominantes ainsi que les éléments complémentaires sont nettement contraires. L'antonymie n'est pas claire pour *hideux* — *charmant*. *Répugnant* — *séduisant* expriment une évaluation esthétique concernant surtout le domaine physique; tous les éléments de leur contenu sémantique sont nettement contraires, ce qui permet de les qualifier d'antonymes parfaits.

Dans les autres cas, les éléments complémentaires ne se correspondent pas, soit à cause de leur caractère (par ex.: *répugnance* — *appas*, ce dernier ne se rapportant qu'aux jeunes femmes), soit à cause de l'importance des éléments (en ce qui concerne le couple *repoussant* — *attirant*, le degré d'évaluation esthétique est inférieur pour "*attirant*").

Mis à part les deux cas cités d'antonymie parfaite, tous les autres couples sont des antonymes approximatifs et partiels.

Les membres de ce groupe sont peu nombreux, néanmoins certains sont importants (*affreux*, *horrible*, *gentil*, *mignon*). Seuls les adjectifs forment des couples antonymiques.

Les deux membres les plus importants ayant un emploi très diversifié diffèrent du point de vue de l'objectivité de l'évaluation: „*affreux*“ a un caractère objectif, à la différence de „*gentil*“ qui s'adresse aux sentiments

Tableau 5
GROUPE B

laidour effrayante — beauté engageante

adjectifs:	affreux atroce horrible effrayant effroyable épouvantable	gentil mignon mignard féerique angélique
substantifs:		gentillesse mignardise mignon, -ne minois
adverbes:		gentiment
verbes:		

de l'homme. On peut parler d'une couleur affreuse, d'une mine affreuse, d'un temps affreux, mais on ne dit pas „gentille couleur“, „gentille mine“, „gentil temps“.

Tous les adjectifs de beauté ont un caractère subjectif, c'est pourquoi leurs rapports d'antonymie sont toujours approximatifs. Le groupe en comprend 30 couples. Les substantifs et les adverbes dans le domaine de la beauté n'ont pas d'antonymes.

Tableau 6
GROUPE C

manque de sublime — sublime

adjectifs:	vilain ignoble odieux	sublime superbe splendide magnifique divin céleste
substantifs:	vilenie	éclat
adverbes:	vilainement	—
verbes:	—	—

„*Vilain*“ est le mot le plus fréquent de ce groupe. Aucun de ses synonymes ou de ses antonymes ne l'égale en ce qui concerne la diversité d'emploi. C'est pourquoi „*vilain*“ devient presque l'équivalent de „*laid*“ et ses rapports avec les mots de sens contraire ne peuvent être que ceux de l'antonymie approximative.

„*Vilain*“ apporte en outre l'idée d'une qualité mauvaise ou nuisible et renchérit souvent sur „*laid*.“ „*Sublime*“ ne possède pas d'éléments analogues de sens contraire.

„Ignoble“ et „odieux“ sont marqués par à peu près les mêmes éléments que „vilain.“ Leurs rapports avec les autres mots caractérisent aussi leur fréquence très limitée dans le domaine de l'esthétique.

Les rapports de tous les couples de mots du groupe sont ceux de l'antonymie approximative.

Tableau 7

GROUPE D

manque de grâce et d'esthétique — grâce, esthétique

adjectifs:	disgracieux	gracieux	
	disgracié	enchanté	
	ingrat		
	déplaisant	plaisant	
	inesthétique	esthétique	
	lourd	élégant	
	dégingandé	délicieux	
	hirsute		
	déshonnête		
	indécent		
	malséant		
	substantifs:	disgrâce	grâce
			vénusté
		agréments	
adverbes:	—	—	
verbes:	—	—	

Dans ce groupe, il y a trois couples d'antonymes grammaticaux, dont les adjectifs exprimant une évaluation négative sont formés à l'aide des préfixes dis-, dé-, in-. Leurs contraires sont formés sans préfixes. Etant donné ce que nous avons dit à propos des couples identiques, on peut considérer les antonymes en question comme parfaits.

Les adjectifs *dégingandé*, *ingrat* exprimant la laideur en tant que résultat de l'influence de la nature „ingrate.“ Les membres contraires du groupe ne possédant pas d'élément complémentaire correspondant, les couples respectifs peuvent être considérés comme antonymes approximatifs.

Au contraire, les rapports de *disgracieux* et *lourd* avec les antonymes *gracieux* et *élégant* exprimant la légèreté, la subtilité, la grâce dans les mouvements, peuvent être pris pour ceux de l'antonymie parfaite.

Pour les autres couples d'adjectifs, le caractère et l'intensité des complémentaires sont nettement différents; c'est pourquoi nous les avons rangés parmi les antonymes approximatifs. C'est la même chose pour tous les autres couples du groupe, à l'exception de *grâce* — *disgrâce* où l'on peut parler d'une antonymie parfaite.

Parmi les 69 cas que contient ce groupe, nous avons relevé quatre couples d'antonymes parfaits.

Les antonymes formés avec les adverbes *mal* et *bien* sont des antonymes grammaticaux parfaits (*mal fait* — *bien fait*, *mal bâti* — *bien bâti*, *mal foutu* —

Tableau 8
GROUPE E

déformé — bien conformé

adjectifs:	monstrueux	
	diforme	
	informe	
	contrefait	bien conformé
	mal fait	bien fait
	mal bâti	bien bâti
	mal tourné	bien pris
	mal foutu	bien foutu
	mal fichu	bien taillé
	rabougri	
	ratatiné	
	ridé	
substantifs:	monstre	—
verbes:	défigurer	—
adverbes	—	—

bien foutu), même dans les cas où les participes passés sont différents, à condition qu'ils se placent au même niveau de langue (*mal tourné — bien fait, mal fichu — bien foutu* [argot], *mal bâti — bien fait*). C'est ce qu'a montré l'analyse.

GROUPE F

Laideur comique — 0

Il y a quatre adjectifs qui font partie du domaine de la laideur: *tarte, toc, tocard, tocasse*. Comme nous l'avons mentionné précédemment, ils n'ont pas d'antonymes dans le champ de la beauté. Les mots que l'on serait tenté de proposer ont finalement trouvé place dans le groupe C, groupe du sublime.

GROUPE G

Expressions métaphoriques

substantifs:	guenon	Vénus
	guenuche	Apollon
	macaque	Adonis
	magot (-te)	déesse
	sapajou	ange
	singe	ohérubin
	crapaud	poésie
	maritorne	
	guenipe	
	guenille	
	marsouin	
	pouacre	
	grande bringue	

Pour ce qui est des autres couples, étant donné les différences des éléments complémentaires, ils sont considérés comme *approximatifs*.

Parmi les 72 couples du groupe E, six peuvent être considérés comme *parfaits*.

Outre la dominante servant à l'évaluation esthétique, les noms employés métaphoriquement comportent encore des traits complémentaires très différents qui ne sont pas contraires. C'est pourquoi leurs rapports sont ceux de l'antonymie approximative. Ils sont 91.

CONCLUSION

Après notre analyse, nous pouvons établir une statistique des rapports antonymiques des deux champs conceptuels.

Comme nous l'avons constaté, dans six couples appartenant aux groupes D et E, l'antonymie est de caractère grammatical. Il faut ajouter que dans le groupe D (il s'agit des couples *disgracieux — gracieux, déplaisant — plaisant, inesthétique — esthétique*), les préfixes dis-, dé-, in- ont une fonction polarisatrice: ils transposent le sens non pas en position neutre (position zéro), mais dans une position symétrique, au pôle opposé. Ainsi, les mots préfixés deviennent des antonymes parfaits des mots simples correspondants.

Dans le groupe E, trois couples de locutions adjectivales formées à l'aide des adverbes antonymes „bien“ et „mal“ entrent en opposition. Tous les autres couples de mots sont des antonymes lexicaux et en même temps partiels: aucun des membres de chacun des deux champs ne peut être considéré comme monosémique.

Au cours de l'analyse des rapports au sein des groupes, on a considéré l'antonymie comme parfaite dans 24 cas, ce qui représente 6 % de la totalité des cas possibles. Le reste, soit 374 couples, sont des antonymes approximatifs.

Notre statistique nous permet d'affirmer que la catégorie fondamentale des rapports entre les mots de sens contraire est l'antonymie approximative.

Ceci est une des preuves de ce que l'étude des champs antonymes, en tant qu'unités fondamentales autonomes, est entièrement justifiée.

* * *

Étant donné les résultats de notre analyse, nous nous permettons d'affirmer que, dans le cadre de la classe „valeur esthétique“, on peut mettre en opposition des champs entiers, leurs groupes et même leurs membres;

on peut étudier leurs rapports antonymiques au moyen de la méthode linguistique de l'opposition distinctive;

on peut examiner et décrire le caractère de ces rapports;

on peut évaluer le rôle et l'importance de l'opposition antonymique dans les domaines où elle entre en jeu.

Il faut considérer avant tout que dans la classe „valeur esthétique“ les antonymes représentent deux degrés différents du critère évalué: le degré suprême et le degré infime de la même valeur, ou, si l'on veut, une évaluation positive et une évaluation négative. Lorsque les deux valeurs du critère sont suffisamment éloignées l'une de l'autre, elles apparaissent, dans la conscience

du sujet évaluant, comme opposées et elles prennent la forme spécifique de couples d'antonymes occupant deux pôles opposés.

Puisque les deux antonymes sont situés aux points extrêmes d'un seul et même axe, chacun d'eux est donc susceptible d'identifier le sens fondamental de son contraire.

C'est pourquoi nous pensons que la fonction fondamentale des antonymes dans l'opposition linguistique est de déterminer le trait d'identification de l'autre membre du couple antonymique de mots.

L'idée que le contraire est susceptible d'évoquer et de préciser le sens de base d'un mot se rencontre aussi chez J. Trier:

„Kein ausgesprochenes Wort steht in Bewußtsein des Sprachers und Hörers so vereinzelt da, wie man aus seiner lautlichen Vereinsamung schließen könnte. Jedes ausgesprochene Wort läßt seinen Gegensinn anklingen.“²⁴

La formulation du sens contraire doit évidemment servir à l'identification du sens du mot prononcé ou entendu. Mais, dans le cas très fréquent où les sens contraires sont plusieurs, quel est celui que l'on utilisera le plus spontanément?

Si le mot „*glacial*“, dans la gamme „*glacial* — *froid* — *frais* — *tiède* — *chaud* — *brûlant*“ représente un des degrés extrêmes, c'est le mot „*brûlant*“ qui, logiquement, devrait apparaître comme contraire. Mais il se trouve que le couple d'antonymes „*glacial* — *brûlant*“ n'est pas suffisamment fixé dans la conscience linguistique.

En ce qui concerne la température, c'est le couple antonymique „*froid* — *chaud*“ qui s'est fixé dans cette conscience: cela tient probablement au fait que ces deux termes sont les représentants les plus généraux et, partant, les moins indexés de la classe „température.“

Placés aux pôles, ils deviennent les centres des synonymes et déterminent ainsi les champs conceptuels respectifs.

En ce qui concerne les deux champs qui nous intéressent, ce sont les antonymes *beau* — *laide* qui, situés aux pôles, remplissent leurs fonctions identifiantes et constituent simultanément les centres des synonymes plus ou moins proches.

Dans les limites de ces champs conceptuels, l'opposition distinctive joue un rôle essentiellement différent. Sa fonction est d'exprimer et de préciser les traits spécifiques du contenu sémantique des mots.

Cette différence dans le mode de fonctionnement de l'opposition synonymique et de l'opposition antonymique ressort encore du fait que ces dernières fonctionnent dans des domaines différents: l'une dans le cadre du champ conceptuel, l'autre dans celui de la classe.

Ce sont des circonstances qu'il faut prendre en considération lorsqu'on décide de choisir et d'élaborer une méthode destinée à la recherche lexicologique.

²⁴ H. Geckeler, Strukturelle Semantik, p. 238.